

Pourquoi 300'000 personnes ne sont-elles pas protégées par le système des trois piliers?

Congrès «Réforme des prestations complémentaires à l'AVS/AI», Berne, 28.10.2015

1

La pauvreté des personnes âgées

1. Thèses
2. Données
3. Appréciations
4. Perspectives



Congrès «Réforme des prestations complémentaires à l'AVS/AI», Berne, 28.10.2015

2

Thèses

- Tant que l'AVS ne couvre pas les besoins vitaux, les prestations complémentaires sont indispensables.
- Les attaques contre le système des PC sont des attaques contre les plus faibles de la société.
- La critique à l'égard du système des PC doit être affrontée avec la volonté de défendre ce système pour des raisons d'équité.

Données (I): Personnes touchées par la pauvreté

- 7,7 % de la population globale de la Suisse sont touchés par la pauvreté. Seuil de pauvreté: 2'200 francs/mois/personne seule.
- 16,4 % de la population dès 65 ans sont touchés par la pauvreté.
- Près de 30 % des femmes seules dès 65 ans sont touchées par la pauvreté.

Source: OFS, *La pauvreté des personnes âgées*, Neuchâtel 2014)

Données (II): «Consommation de la fortune»



- Office fédéral de la statistique: la situation en termes de revenu est prise en compte, puisque la consommation de la fortune n'est pas prise en compte.
- 80 % des personnes dès 65 ans disposent d'une fortune de plus de 10'000 francs. 20% disposent de moins – que reste-t-il alors pour la consommation?
- Conclusion: Les conditions matérielles précaires des personnes âgées sont une réalité.

Données (III): Etendue des prestations de vieillesse



- 28,5 % des bénéficiaires d'une rente AVS ne touchent pas de prestations des 2^{ème}/3^{ème} piliers.
- Pour plus de la moitié de ces personnes (15,3 %), l'AVS avec les éventuelles PC sont l'unique source de revenu.
- 42,6 % rentiers/rentières touchent des prestations des 1^{er} et 2^{ème} piliers, 22,7 % de tous les trois piliers.

Données (IV): PC

- En 2014, 309'400 personnes ont touché des PC à l'AVS et à l'AI. Ceci correspond à 12,4 % des bénéficiaires d'une rente AVS – tendance en légère progression (2000: 11,3 %).
- Le taux de PC augmente avec l'âge (nouveaux rentiers/rentières: 8 %, personnes de 90 ans: 25 %).
- Les PC en tant qu'assurance-soins: La moitié des personnes vivant dans un home a besoin de PC.

Appréciations (I): Les PC sont indispensables

- Constitution fédérale, art. 113: «La prévoyance professionnelle conjuguée avec l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité permet à l'assuré de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur.»
- Pour 1/7 des rentières/rentiers, la Constitution fédérale resterait lettre morte sans les PC.
- Le système des 3 piliers sans le plus des PC est inconcevable!

Appréciations (II): «Hausse des coûts»



- En l'espace de 10 ans, les coûts des PC ont augmenté de plus de 50 %. Aujourd'hui: 4,5 mia de francs.
- La critique à l'égard de la hausse des coûts est au centre des attaques contre le système des PC: «opaque, difficile à piloter et plein d'incitations perverses» (Union patronale)
- La hausse des coûts des PC est entre autres liée au déplacement des coûts.

Appréciations (III): Le système des PC sous pression



- La «hausse des coûts» sert d'arme pour attaquer le système éprouvé des PC.
- Union patronale: Seuls ceux et celles «qui en ont réellement besoin» devraient bénéficier de PC. On présume ainsi que de nombreux bénéficiaires de PC sont soutenus à tort.
- Efforts pour ramener les PC au niveau de l'aide sociale (expertise Prof. Schaltegger).

Appréciations (IV): Des lacunes dans le système

- Il ne s'agit pas de démanteler le système des PC, mais de le développer de manière ciblée, car ce système présente des lacunes.
- Exemple 1: Loyers maximaux. N'ont pas été relevés depuis 2001, bien que les loyers aient augmenté de 20 %.
- Exemple 2: Les obstacles administratifs entravent l'obtention de PC. Remplacer le principe de l'aller chercher par le principe de l'apporter.

Perspectives (I): Retour vers l'Etat «charitable»?

- «Mut zum Aufbruch» (1995) demandait la réduction de l'Etat social. Ce genre d'idées est loin d'appartenir au passé.
- Le «potentiel d'optimisation» diagnostiqué par l'Union patronale ne pourrait être réalisé qu'au moyen d'une diminution des prestations.
- Les «réformes» exigées par l'Union patronale reviendraient à un affaiblissement des PC.

Perspectives (II): Les PC combattent la pauvreté



- Le système des PC existe depuis bientôt 50 ans. Il reste indispensable tant que les rentes AVS ne couvrent pas le minimum vital.
- Les PC se sont avérées être un instrument nécessaire, encore qu'insuffisant, contre la pauvreté des personnes âgées.
- La pauvreté fait obstacle à la participation sociale – également des personnes âgées. La pauvreté empêche l'équité.

Perspectives (III): Défendre le système des PC!



- La justice sociale a son prix. Un pays riche comme la Suisse peut se la permettre!
- Si l'on veut baisser les impôts, il ne faut pas s'étonner de la «pression exercée sur les budgets publics». La politique sociale est également – et dans une mesure non négligeable – une politique fiscale.
- La résistance politique contre l'affaiblissement du système des PC est indispensable.